



## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 2098-LAS-212**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le premier projet de règlement suivant à sa séance du 7 juillet 2025 :

Premier projet de règlement n° 2098-LAS-212 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à réviser l'encadrement des établissements d'hébergement touristique.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 juillet 2025, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le premier projet de règlement n° 2098-LAS-212 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse [montréal.ca/lasalle](http://montréal.ca/lasalle).

DONNÉ À LASALLE, ce 8 juillet 2025.

Simon PROVOST-GOUPIL  
Secrétaire d'arrondissement